



ENFANCE & JEUNESSE

LES ŒUFS DE PÂQUES ENVAHIRONT BIENTÔT LE PARC DU HAUT-GEVRES !

Mis en ligne le 18 mars 2019

Dimanche 21 avril, parents et enfants seront accueillis à partir de 10h45 au Parc du Haut-Gesvres et pourront s'adonner à la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques.

La septième édition de la chasse aux œufs organisée par la mairie de Treillières pour un public d'enfants (2-10 ans), se déroulera dans le parc du Haut-Gesvres le dimanche 21 avril 2019 à 11 heures. Pour y participer, il suffit de s'inscrire à l'accueil, au pôle Atout'Age, à la vie locale de la mairie du lundi 25 mars au vendredi 5 avril 2019 inclus. Trois parcours seront proposés en fonction de l'âge : 2-3 ans/4-6 ans/7-10 ans.

Dès 11 heures, après le temps d'accueil, les enfants accompagnés de leurs parents pourront s'élaner à la recherche des œufs en chocolat dissimulés dans les taillis, les bosquets, les feuilles... Cette animation sera également l'occasion de découvrir ou redécouvrir le parc du Haut-Gesvres.

Public concerné et conditions de participation : tous les enfants de 2 à 10 ans scolarisés (école maternelle et élémentaire) et/ou domiciliés à Treillières peuvent participer à cette manifestation.

Modalités d'inscription : Inscription préalable l'accueil, au pôle Atout'Age, à la vie locale de la mairie du lundi 25 mars au vendredi 5 avril 2019 inclus sur présentation d'un justificatif de domicile à Treillières (facture électricité, eau, téléphone fixe...) ou d'un justificatif d'inscription dans une école de Treillières pour les parents domiciliés en dehors de la commune (facture restauration...). Un coupon confirmant l'inscription sera remis aux parents qui devront l'apporter le dimanche 21 avril 2019 lors de la chasse aux œufs.

Stationnement : Les parents pourront se garer sur les parkings des écoles, avant de se rendre à pied jusqu'à l'entrée du parc du Haut-Gesvres.

Conseil : Les enfants doivent penser à se munir d'un petit panier, d'un seau de plage ou d'une boîte à œufs vide pour mettre leur récolte.

Renseignements : service vie locale au 02 40 94 68 57/02 40 94 55 80.



≡ RETOUR À LA LISTE



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📞 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.